



01 - OUVERTURE DE SÉANCE

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil de la Municipalité de Saint-Benjamin, tenue au lieu ordinaire des séances, lundi le 29 janvier 2024 à 18:30 heures sous la présidence de Madame Céline Veilleux, mairesse.

Sont présents à cette séance :

- Siège #1 - Marie-Andrée Buteau
- Siège #2 - Jocelyn Béliveau
- Siège #3 - Jessica Bolduc
- Siège #4 - Joey Veilleux
- Siège #5 - Marie-Josée Nadeau
- Siège #6 - Laurier Poulin

Sont absents à cette séance :

Madame Vicky Poulin agit en remplacement de la directrice générale et greffière-trésorière .

1 - CONSTATATION DE LA VALIDITÉ DE L'AVIS DE CONVOCATION ET OUVERTURE DE SÉANCE

Après la vérification du quorum et de la publication de l'avis de convocation, la mairesse déclare la séance ouverte et souhaite la bienvenue aux personnes présentes.

2024-01-16

02 - RENONCIATION À L'AVIS DE CONVOCATION

La procédure de renonciation à l'avis de convocation exige que tous les conseillers soient présents lors de la séance. Les conseillers ne désirent pas ajouter de sujets à l'ordre du jour. (Voir signatures sur document joint).

Conseillers	Signature
No 1 – Marie-Andrée Buteau	_____
No 2 Jocelyn Béliveau	_____
No 3 Jessica Bolduc	_____

- No 4 Joey Veilleux
- No 5 Marie-Josée Nadeau
- No 6 Laurier Poulin

ADOPTÉE

2024-01-17

03 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

- 01 - OUVERTURE DE SÉANCE
- 02 - RENONCIATION À L'AVIS DE CONVOCATION
- 03 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
- 04 - SUJETS À DISCUTER

04.01 - Résolution ayant pour objet d'engagement de Mme Laurence Chabot au poste de directrice générale et greffière trésorière
- 05 - VARIA
- 06 - PÉRIODE DE QUESTIONS
- 07 - CLÔTURE ET LEVÉE DE LA SÉANCE

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Marie-Andrée Buteau ;
ET RÉSOLU à l’unanimité des conseillers présents :

QUE l’ordre du jour soit adopté.

ADOPTÉE

04 - SUJETS À DISCUTER

2024-01-18

04.01 - Résolution ayant pour objet d'engagement de Mme Laurence Chabot au poste de directrice générale et greffière trésorière

CONSIDÉRANT QUE la municipalité est à la recherche d'une directrice générale et greffière trésorière.

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a reçu quelques curriculums vitae et que trois personnes ont été sélectionnées pour une entrevue;

CONSIDÉRANT QU’UN comité de recrutement formé de deux élus, de la mairesse et de M. Robert Gagné, conseiller de PME partenaire a rencontré les trois candidats;

CONSIDÉRANT QUE le comité a déposé ca recommandation au conseil municipal;

CONSIDÉRANT QUE la candidate répond au majeur parti des exigences pour ce poste;

CONSIDÉRANT QUE la candidate a accepté l’offre présentée par la mairesse;

EN CONSÉQUENCE,
IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Joey Veilleux ;

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des conseillers présents :

QUE le conseil municipal de Saint-Benjamin engage Mme Laurence Chabot au poste de directrice générale et greffière trésorière.

ADOPTÉE

05 - VARIA

Aucun varia

06 - PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question

2024-01-19

07 - CLÔTURE ET LEVÉE DE LA SÉANCE

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Marie-Andrée Buteau ;
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents :

QUE l'assemblée soit levée à 18h45.

ADOPTÉE

NOTE : La mairesse est réputée avoir signé chacune des résolutions ci-dessus une à une en date de la présente séance.

Céline Veilleux
Mairesse

Vicky Poulin pour
Dir. générale & greffière-trés.

Je, Céline Veilleux, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Céline veilleux
Mairesse